



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/52
16 novembre 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingt-deuxième réunion
Montréal, 3 – 7 décembre 2018

PROPOSITIONS DE PROJET : INDE

Le présent document contient les commentaires et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Élimination :

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, rapport périodique final) PNUD/PNUE/Allemagne
- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche) PNUD/PNUE/Allemagne

Phase I du PGEH pour l'Inde (rapport périodique final) (PNUD/PNUE/gouvernement de l'Allemagne)**Contexte**

1. Au nom du gouvernement de l'Inde, le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté le rapport périodique final sur la mise en œuvre du programme de travail associé à la troisième et dernière tranche du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹ en accord avec la décision 75/29(a).
2. La phase I a été achevée sur le plan opérationnel le 31 décembre 2017 et le rapport d'achèvement de projet a été présenté le 27 septembre 2018. L'achèvement budgétaire du projet est prévu pour le 31 décembre 2018.

Consommation de HCFC

3. Le gouvernement de l'Inde a rapporté une consommation de 806,49 tonnes PAO de HCFC en 2017, ce qui est environ 50 pour cent inférieur à la valeur de référence pour la conformité. La consommation de HCFC pour 2013-2017 est indiquée dans le Tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC en Inde (2013-2017, données de l'Article 7)

HCFC	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur de référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	8 029,44	8 050,09	11 777,72	10 884,29	9 376,95	10 944,7
HCFC-123	196,95	180,82	174,87	373,53	253,47	176,5
HCFC-124	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611,82
HCFC-141b	4 568,22	4 112,56	3 028,00	3 638,02	2 526,25	7 868,4
HCFC-142b	428,94	120,32	126,00	126,00	120,00	1 903,0
Total (tm)	13 223,55	12 463,79	15 106,59	15 021,85	12 276,67	21 504,5
Tonnes PAO						
HCFC-22	441,62	442,76	647,77	598,64	515,73	602,0
HCFC-123	3,94	3,62	3,50	7,47	5,07	3,5
HCFC-124	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,5
HCFC-141b	502,50	452,38	333,08	400,18	277,89	865,5
HCFC-142b	27,88	7,82	8,19	8,19	7,80	123,7
Total (tonnes PAO)	975,94	906,57	992,54	1 014,48	806,49	1 608,2

4. La consommation de HCFC-22, après avoir atteint un sommet en 2015, a décliné en raison des exigences du marché et de la mise en œuvre de pratiques d'entretien améliorées. La réduction nette dans la consommation de HCFC-141b en 2017 (comparativement à 2016) s'explique par les activités du PGEH dans le secteur des mousses ainsi que les exigences du marché; les entreprises de fabrication des mousses restantes qui utilisent le HCFC-141b sont concernées par la phase II.

Rapport de la mise en œuvre du programme du pays

5. Le gouvernement de l'Inde a communiqué des données du secteur de la consommation des HCFC dans le cadre du rapport de mise en œuvre du programme du pays de 2017 et ces données correspondent aux données déclarées en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

¹ La troisième et dernière tranche de la phase I du PGEH a été approuvée à la 75^e réunion pour un coût total de 1 858 200 \$ US, soit 1 438 490 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 100 694 \$ US pour le PNUD, 86 160 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 10 478 \$ US pour le PNUE et 199 440 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 22 938 \$ US pour le gouvernement de l'Allemagne.

Rapport final sur la mise en œuvre de la troisième et dernière tranche du PGEH

Secteur de la fabrication des mousses de polyuréthane

6. Les 15 entreprises de fabrication des mousses financées dans le cadre de la phase I (huit fabricants de mousse isolante pour les équipements de réfrigération à usage domestique, deux entreprises de panneaux-sandwich continus et cinq entreprises de panneaux-sandwich discontinus) se sont converties au cyclopentane et ont atteint l'élimination de 269,61 tonnes PAO de HCFC-141b le 1^{er} janvier 2015. De plus, une entreprise non admissible a éliminé 8,36 tonnes PAO de HCFC-141b. Le pays a mis en place une interdiction concernant l'usage des HCFC, incluant le HCFC-141b, pur et contenu dans les polyols prémélangés, dans la fabrication des réfrigérateurs à usage domestique et des panneaux-sandwichs continus depuis le 1^{er} janvier 2015.

7. De plus, une assistance technique a été fournie aux 15 maisons de systèmes qui ont achevé la conversion et élaboré des formules sans HCFC à partir de HFO-1233zd(E), de FEA-1100, de formiate de méthyle et de cyclopentane prémélangé, qui peuvent être fournies en aval aux entreprises de mousses de polyuréthane, selon la disponibilité commerciale. Chacune des 15 maisons de systèmes aidées a démontré l'application de nouvelles formules à faible potentiel de réchauffement de la planète à un minimum de deux petites et moyennes entreprises (PME) en aval avec une consommation d'au moins 10,00 tm (1,10 tonne PAO) de HCFC-141b.

Secteur de l'entretien en réfrigération et activités d'habilitation

8. Les activités suivantes ont été achevées avant la fin de 2017 : atelier pour promouvoir la récupération et le recyclage; formation supplémentaire pour les employés des services de défense et du chemin de fer indien; atelier supplémentaire de formation des formateurs à l'Institut de formation industrielle du gouvernement; un atelier de renforcement des compétences pour les partenaires de formation; élaboration des amendements destinés aux codes du bâtiment afin d'intégrer une conception sans HCFC et un modèle pour amender le programme de cours des collègues d'architecture afin d'inclure les enjeux touchant les SAO; et activités de sensibilisation.

État du décaissement des fonds

9. En septembre 2018, sur le montant de 21 294 490 \$ US approuvé jusqu'ici, 20 111 086 \$ US (94 pour cent) ont été décaissés (17 298 296 \$ US pour le PNUD, 818 390 \$ US pour le PNUE et 1 994 400 \$ US pour le gouvernement de l'Allemagne) comme l'indique le Tableau 2. Les décaissements finaux (1 140 194 \$ US) aux trois maisons de systèmes dans le secteur des mousses de polyuréthane auront lieu d'ici le 31 décembre 2018, sur la présentation du rapport de vérification et des documents justificatifs, et seront sujets à la confirmation d'adhésion à toutes les dispositions des accords signés avec les maisons de systèmes.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH pour l'Inde

Agence	Approuvé (\$ US)	Décaissé (\$ US)	Taux de décaissement (en %)
PNUD	18 438 490	17 298 296	94
PNUE	861 600	818 390*	95
Gouvernement de l'Allemagne	1 994 400	1 994 400	100
Total	21 294 490	20 111 086	94

*43 210 \$ US représentent le solde qui n'a pas encore été enregistré dans le système financier du PNUD (UMOJA) en raison de problèmes techniques; cependant, le PNUD a approuvé tous les versements pour la dernière tranche et a clos les accords de financement à échelle réduite (accord de mise en œuvre du PNUE avec le gouvernement).

Commentaires

10. En raison du chevauchement entre les phases I et II du PGEH, le Secrétariat s'est penché sur la façon dont l'Unité nationale de l'ozone et le PNUD veillent à ce que le financement fourni dans le cadre de la phase I pour la PMU n'ait pas été utilisé pour les activités dans le cadre de la phase II. Le PNUD a précisé que la modalité de mise en œuvre utilisée par le PNUD implique que les fonds soient conservés dans les comptes du PNUD jusqu'à ce que les dépenses soient entérinées par le gouvernement. Les fonds approuvés dans le cadre des phases I et II sont gérés sous deux numéros de projet différents au PNUD et les budgets des projets sont conservés séparément et ne peuvent pas être regroupés, que ce soit par le Système de planification des ressources d'entreprises (PRE) utilisé par le PNUD ou par les directives des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) suivies par le PNUD.

Recommandation

11. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) De prendre note du rapport périodique final sur la mise en œuvre du programme de travail associé à la troisième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour l'Inde, présenté par le PNUD; et
- (b) De demander au gouvernement de l'Inde, au PNUD, au PNUE et au gouvernement de l'Allemagne de rapporter au Secrétariat, le 31 décembre 2018, le décaissement final aux bénéficiaires et de rembourser tout solde restant de la phase I du PGEH entre la même date et la 83^e réunion.

FEUILLE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Inde

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de l'élimination des HCFC (phase II)	PNUD (principale), PNUE, Allemagne	77 ^e	60 % d'ici 2023

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C groupe I)	Année : 2017	806,49 (tonnes PAO)
---	--------------	---------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année : 2017	
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre les incendies	Réfrigération		Solvant	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale pour le secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22		15,47		226,92	273,34				515,73
HCFC-123			0,91		4,16				5,07
HCFC-141b	2,89	275,00							277,89
HCFC-142b		1,79			6,01				7,80

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence 2009 – 2010 :	1 608,2	Point de départ des réductions globales durables :	1 691,25
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	1 111,26	Restante :	579,99

(V) PLAN D'AFFAIRES		2018	2019	2020	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	250,3	0	206,4	456,7
	Financement (\$ US)	15 630 560	0	12 888 685	28 519 245
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	5,1	0	3,6	8,7
	Financement (\$ US)	336 333	0	235 433	571 766
Allemagne	Élimination des SAO (tonnes PAO)	34,3	0	1,3	35,6
	Financement (\$ US)	2 223 922	0	94 386	2 318 308

(VI) DONNÉES DU PROJET			2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Limites de consommation en vertu du Protocole de Montréal			1 447,38	1 447,38	1 447,38	1 447,38	1 045,33	1 045,33	1 045,33	1 045,33	s. o.
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)			1 447,38	1 447,38	1 433,63	1 103,85	832,32	799,76	698,82	643,28	s. o.
Financement convenu (\$ US)	PNUD	Coûts du projet	9 256 000	0	14 608 000	0	12 045 500	0	3 001 959	0	38 911 459
		Coûts d'appui	647 920	0	1 022 560	0	843 185	0	210 137	0	2 723 802
	PNUE	Coûts du projet	300 000	0	300 000	0	210 000	0	90 000	0	900 000
		Coûts d'appui	36 333	0	36 333	0	25 433	0	10 900	0	108 999
	Allemagne	Coûts du projet	345 000	0	2 000 000	0	1 500 000	0	1 255 000	0	5 100 000
		Coûts d'appui	38 626	0	223 922	0	167 941	0	140 511	0	571 000
Fonds approuvés par ExCom (\$ US)		Coûts du projet	9 901 000								9 901 000
		Coûts d'appui	722 880								
Total des fonds demandés pour approbation à cette réunion (\$ US)		Coûts du projet			16 908 000						16 908 000
		Coûts d'appui			1 282 815						

Recommandation du Secrétariat :	Examen individuel
--	-------------------

DESCRIPTION DU PROJET

12. Au nom du gouvernement de l'Inde, le PNUD, en tant que principale agence d'exécution, a présenté une demande de financement pour la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) d'un montant total de 18 190 815 \$ US, soit 14 608 000 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 1 022 560 \$ US pour le PNUD, de 300 000 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 36 333 \$ US pour le PNUD, et de 2 000 000 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 223 922 \$ US pour le gouvernement de l'Allemagne.² La présentation comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche, le rapport de vérification de consommation des HCFC pour 2016 et 2017, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2018 à 2020.

Consommation de HCFC

13. Comme décrit dans le paragraphe 3 du présent document, le gouvernement a rapporté une consommation de HCFC de 806,49 tonnes PAO en 2017, ce qui est 44 pour cent inférieur à la cible établie dans l'Accord avec le Comité exécutif pour 2017 et 50 pour cent inférieur à la valeur de référence des HCFC pour la conformité.

Rapport de vérification

14. Le rapport de vérification indépendant sur la consommation de HCFC a confirmé que le gouvernement met actuellement en place un système de permis et de quotas d'importation et d'exportation de HCFC, et que la consommation totale de HCFC en 2016 était de 1 014,48 tonnes PAO et de 806,49 tonnes PAO en 2017. La vérification a conclu que l'Inde est conforme aux cibles établies dans l'Accord avec le Comité exécutif pour 2016 et 2017, et qu'elle a considérablement réduit son usage de HCFC au pays.

15. Le rapport de vérification a également confirmé que le ministère de l'Environnement, des Forêts et des Changements climatiques de l'Inde émet des quotas annuels de production de HCFC-22 pour les usages contrôlés afin de se conformer à l'échéancier du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH

Cadre juridique

16. Le gouvernement a confirmé son engagement à émettre une interdiction sur l'importation et l'usage de HCFC-141b, pur ou contenu dans les polyols prémélangés, dans tous les secteurs, à partir du 1^{er} janvier 2020, conformément à la décision 77/43(b)(ii).

Secteur de la fabrication en climatisation

17. Des protocoles d'accords³ ont été signés avec trois des six entreprises de fabrication de climatiseurs identifiées pour la conversion vers le HFC-32 dans la première tranche de la phase II (Blue Star, E-Vision et M/s Leel Electricals), dont deux ont amorcé le processus d'acquisition des équipements. Blue Star, E-Vision et M/s Leel Electricals ont conçu, respectivement, vingt-cinq, quatre et cinq modèles de

² Conformément à la lettre du 26 septembre 2018 adressée au PNUD par le ministère de l'Environnement, des Forêts et des Changements climatiques de l'Inde. En accord avec la décision 81/30, une souplesse a été exercée dans l'examen de la présentation 16 jours après la date limite.

³ La modalité de mise en œuvre du PNUD implique que le gouvernement de l'Inde, par le biais de l'Unité nationale de l'ozone (cellule de l'ozone), établisse des protocoles d'entente avec les entreprises bénéficiaires, en identifiant les droits et les obligations entre les parties, créant un plan de mise en œuvre basé sur le rendement, et permettant la vérification de la conformité à l'échelle de l'entreprise ainsi que le décaissement des fonds.

climatiseurs individuels avec une capacité de réfrigération allant de 0,75 à 2 tonnes. La liste des entreprises et la progression de la conversion sont présentées dans le Tableau 3.

Tableau 3. Entreprises de fabrication de climatiseurs incluses dans la phase II

Entreprise	Consommation annuelle (tm) de HCFC-22	Chaînes	Coûts (\$ US)	État d'avancement (étapes achevées*)
Blue Star	132,84	2	1 785 917	Deuxième étape achevée, acquisition des équipements amorcée
E-Vision	113,00	2	1 574 300	
Leel Electricals Ltd (Lloyd Elec.)	141,43	3	1 868 372	Première étape achevée, préparation des spécifications techniques pour les équipements
Videocon	163,38	1	1 817 975	Admissibilité vérifiée
Voltas	529,65	1	4 303 695	
Zamil	60,00	1	1 161 200	
Toutes les entreprises	1 140,3	10	12 511 459	

*Selon les protocoles d'accord dans le secteur de la climatisation, les versements sont basés sur les étapes suivantes : 20 pour cent à la signature du protocole d'accord, 40 pour cent à l'amorce de l'acquisition des équipements, 25 pour cent lors de la conversion de l'entreprise, 15 pour cent lorsque les essais et les certifications sont achevés, et le COI après la mise en service des nouvelles technologies.

Secteur de fabrication des produits de mousse

18. Des protocoles d'accord ont été signés avec 15 entreprises de fabrication des produits de mousse consommant 918,2 tm (101 tonnes PAO) de HCFC-141b; 79 entreprises supplémentaires consommant 1 398,74 tm (153,86 tonnes PAO) de HCFC-141b sont considérées comme admissibles⁴, et environ 300 entreprises sont en processus de vérification pour l'admissibilité. Les détails concernant ces entreprises sont présentés au Tableau 4.

Tableau 4. Entreprises de fabrication des produits de mousse de la première tranche

Nombre d'entreprises	Consommation de HCFC-141b (tm)	Coûts (\$ US)	Tranche	Technologie	État d'avancement (étapes achevées*)
4	551,66	2 704 863	Première	Hydrocarbures	Première étape achevée (protocole d'accord signé); seront converties d'ici juillet 2019
11	366,54	1 735 793	Deuxième	Hydrocarbures HFO	
3	351,18	1 772 405	Première	Hydrocarbures	Vérifiées; protocole d'accord à signer
76	1 047,56	6 833 513	Deuxième	Hydrocarbures HFO Formiate de méthyle	
Total	2 316,94	13 046 574			
Autour de 300	À confirmer	À confirmer	Troisième		En processus de vérification pour l'admissibilité

*Conformément aux protocoles d'accord, les versements sont effectués selon la réalisation des étapes suivantes : signature de l'accord, amorce de l'acquisition d'équipement, conversion de l'entreprise, essais et achèvement des certifications, et début de la production commerciale.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

19. La formation en matière de bonnes pratiques de réfrigération et d'installation des climatiseurs individuels a été offerte à 62 formateurs; le matériel de formation pour les techniciens en réfrigération a été préparé; les manuels pour les formateurs et les techniciens ont été révisés; et une note de synthèse pour un

⁴ Six entreprises avec des équipements de référence établis en 2007 sont en attente de la vérification finale de la date exacte de l'établissement, qui sera rapportée avec la demande pour la troisième tranche de la phase II.

système de certification (« Système de qualification, de certification et de conformité [Q2C] pour les pratiques d'entretien exemplaires ») a été préparée et présentée aux intervenants pour examen.

Activités d'habilitation

20. La cellule de l'ozone a amorcé des réunions de consultation avec l'Académie nationale des douanes (NACIN), le Bureau of Indian Standards et le Centre national de développement de la chaîne du froid (NCCD), ainsi qu'un partenariat avec les Energy Efficiency Services Ltd (EESL), afin de mettre sur pied des politiques et des activités de sensibilisation basées sur le secteur.

Unité de mise en œuvre et de surveillance du projet (PMU)

21. La PMU, établie au sein de la cellule de l'ozone, coordonne la mise en œuvre du PGEH, facilitant la communication parmi les intervenants clés et augmentant la sensibilisation concernant les enjeux sur les SOA chez les principaux décideurs.

État du décaissement des fonds

22. En septembre 2018, sur le montant de 9 901 000 \$ US approuvé jusqu'ici, 2 054 414 \$ US (20,7 pour cent) avaient été décaissés, comme l'indique le Tableau 5. Le solde de 7 846 586 \$ US sera décaissé en 2019-2022.

Tableau 5. Rapport financier de la phase II du PGEH pour l'Inde (\$ US)

Agence	Première tranche		Taux de décaissement (en %)
	Approuvé (\$ US)	Décaissé (\$ US)	
PNUD	9 256 000	1 948 424	21,1
PNUE	300 000	21 600	7,2
Gouvernement de l'Allemagne	345 000	84 390	24,5
Total	9 901 000	2 054 414	20,7

Plan de mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

23. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre janvier 2019 et septembre 2020⁵ :

- (a) *Fabrication des mousses de polyuréthane* : vérification de l'admissibilité et amorce de la conversion d'environ 300 entreprises supplémentaires et progression de la conversion des 94 entreprises incluses dans les première et deuxième tranches (PNUD) (11 708 000 \$ US);
- (b) *Fabrication de climatiseurs* : établissement d'un protocole d'accord supplémentaire avec un fabricant de climatiseurs et progression de la conversion de quatre entreprises (PNUD) (1 756 000 \$ US);
- (c) *Activités d'habilitation* : formation de 180 agents douaniers et d'application de la loi et organisation d'un dialogue frontalier; 12 ateliers de formation sur les normes dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation, promotion des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement et de l'efficacité énergétique; établissement de la Société du secteur de l'entretien en réfrigération et climatisation (RASSS) dans au moins trois états et développement d'une base de données des techniciens de ces états; élaboration de matériel de sensibilisation et organisation d'événements de sensibilisation sur l'efficacité énergétique et les réfrigérants inflammables (PNUE) (300 000 \$ US);

⁵ Le solde de la première tranche sera utilisé en plus des fonds demandés.

- (d) *Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération* : formation de 10 000 techniciens concernant les bonnes pratiques de réfrigération et l'installation de climatiseurs individuels utilisant le HCFC-22 et des réfrigérants inflammables par le biais des instituts nationaux de formation; finalisation du concept pour un système de certification; formation de 40 formateurs provenant des Instituts de formation de l'industrie (ITI); et une mise à niveau du programme des ITI (gouvernement de l'Allemagne) (2 000 000 \$ US); et
- (e) Mise en œuvre et suivi du projet (traitement des données, contrôle de la qualité et préparation des rapports) (PNUD) (1 144 000 \$ US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Secteur de la fabrication en climatisation

24. Le Secrétariat a noté que la mise en œuvre se passe comme prévu et a discuté de la disponibilité des compresseurs fonctionnant au HFC-32 avec le PNUD. Le PNUD a indiqué que les entreprises n'ont jusqu'ici pas rencontré de problèmes pour garantir les commandes de compresseurs fonctionnant au HFC-32 et que le type de compresseur (à vitesse fixe ou variable) sera choisi au cours de la mise en œuvre.

Secteur de fabrication des produits de mousse

25. Les Ozone Depleting Substances (Regulation and Control) Amendment Rules (Règles d'amendement [règlementation et contrôle] des substances appauvrissant l'ozone), 2014, publiées dans la Gazette of India en avril 2014, ont introduit une interdiction concernant l'usage de HCFC, incluant le HCFC-141b, pur et contenu dans les polyols prémélangés, pour la fabrication de réfrigérateurs à usage domestique et de panneaux-sandwich continus depuis le 1^{er} janvier 2015. Le Secrétariat a noté, cependant, que trois fabricants de panneaux-sandwich continus devaient être inclus dans la première tranche, dont deux qui ont signé des protocoles d'accord avec le gouvernement. Le PNUD a précisé que le gouvernement évaluait si ces entreprises se conformaient à l'interdiction ; si les entreprises devaient se trouver en défaut de conformité, les protocoles d'accord prendraient fin et tous les fonds décaissés pour ces deux entreprises seraient remboursés au projet. Par conséquent, il a été convenu que :

- (a) Les trois entreprises de fabrication de panneaux-sandwich continus seraient retirées du plan de mise en œuvre de la première tranche ; et
- (b) Le gouvernement de l'Inde, par le biais du PNUD, fournirait une mise à jour, lors de la 83^e réunion, concernant la progression de la conformité des entreprises de fabrication de panneaux-sandwich par rapport à l'interdiction.

26. Le Secrétariat a noté que quatre entreprises incluses dans la phase II du PGEH (Industrial Foams, Sintex Kalol, Isolloyd et Blue Star) étaient également aidées durant la phase I. Le PNUD a précisé que pour Blue Star et Sintex Kalol, les activités incluses dans la phase II sont axées sur des applications et des chaînes de production différentes de celles de la phase I. Dans le cas d'Isolloyd et d'Industrial Foams, une chaîne discontinue supplémentaire qui sera mise en place avant la date limite du 21 septembre 2007 et dont l'inclusion dans la phase II est recommandée par le PNUD a été confirmée par le vérificateur tiers. Le vérificateur tiers a également confirmé que les équipements de référence de chaque chaîne discontinue (convertis dans le cadre de la phase I) pour les deux entreprises ont été démontés et que les entreprises ont fourni des déclarations sous serment à ce sujet. Par conséquent, il n'y a pas de chevauchement en ce qui concerne l'aide reçue dans le cadre de la phase I.

27. Le Secrétariat a noté que le gouvernement de l'Inde, avec l'aide du PNUD, a déjà validé l'admissibilité de près de 100 entreprises consommant 2 316,94 tm de HCFC-141b de sorte que la conversion vers des solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète puisse commencer dès que possible. En raison du temps limité d'ici à la mise en œuvre de l'interdiction de HCFC-141b (1^{er} janvier 2020), et en prenant note du grand nombre d'entreprises avec lesquelles il faut signer des protocoles d'accord d'ici cette date, le Secrétariat a recommandé que le PNUD fournisse une mise à jour, lors de la 84^e réunion, de la liste des entreprises qui sont considérées comme étant admissibles ou non et de celles avec qui des protocoles d'accord ont été signés.

28. Étant donné la nécessité d'accélérer les conversions, le Secrétariat s'est en outre renseigné sur l'implication des maisons de systèmes qui ont reçu une assistance technique de 4,29 M\$ US lors de la phase I dans la conversion des entreprises de mousses de polyuréthane pour la phase II. Le PNUD a précisé que, en raison de l'aide reçue, le pays possède une expérience technique dans la formulation des systèmes de polyols utilisant des agents gonflants à faible potentiel de réchauffement de la planète, ce qui facilitera la transition. Toutefois, les usagers en aval doivent convertir leurs installations de fabrication afin de les rendre compatibles avec les polyols prémélangés à faible potentiel de réchauffement de la planète et pour mener des essais sur des produits spécifiques avec les nouvelles formules. Actuellement, la pénétration du marché des systèmes de polyols à faible potentiel de réchauffement de la planète demeure limitée pour des raisons commerciales. Toutefois, l'usage de ces systèmes augmente et devrait croître tandis que la phase II progresse. Le Secrétariat considère que l'implication des maisons de systèmes dans la conversion des PME facilitera la transition vers des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète et qu'une interdiction imminente concernant le HCFC-141b aidera à rendre les solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète plus concurrentielles. La demande de financement pour le secteur des mousses dans le cadre de la deuxième tranche est essentielle afin de garantir l'amorce d'autant de conversions que possible avant que l'interdiction sur l'importation et l'usage de HCFC-141b, pur et contenu dans les polyols prémélangés dans tous les secteurs entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

29. En ce qui concerne le système de certification pour les techniciens en réfrigération, le gouvernement de l'Allemagne a précisé qu'il sera mis en opération en vertu du Cadre national de qualification des compétences (NSQF) du gouvernement, avec la participation de tous les fournisseurs de formation concernés. Le système propose différents niveaux de certifications basés sur les qualifications des techniciens et les ensembles de compétences couverts. En ce qui concerne la formation sur les bonnes pratiques d'entretien et l'installation des climatiseurs individuels utilisant le HCFC-22 et des réfrigérants inflammables qui est prévue dans le cadre de la deuxième tranche, le PNUD a confirmé qu'il n'inclura pas de formation sur les reconversions avec des substances inflammables. Le Secrétariat considère que cette formation soutiendra la conversion dans le secteur de la fabrication des climatiseurs et s'attend à un ensemble d'activités plus solides mises en œuvre dans le secteur avec le financement approuvé dans le cadre de la deuxième tranche.

Conclusion

30. Le gouvernement de l'Inde est en conformité avec le Protocole de Montréal et avec l'Accord conclu avec le Comité exécutif. La consommation de HCFC pour 2017 était déjà de 50 pour cent inférieure à la valeur de référence pour la conformité, et le niveau de décaissement était de 20,7 pour cent. La formation a été offerte concernant les bonnes pratiques en réfrigération et l'installation de climatiseurs individuels, et des protocoles d'accord ont été signés avec trois entreprises de fabrication de climatiseurs et avec quinze entreprises de fabrication des mousses de polyuréthane afin d'éliminer 1 305,48 tm (122,30 tonnes PAO) de HCFC. Le gouvernement évalue si les entreprises de fabrication de panneaux continus se sont conformées à l'interdiction du 1^{er} janvier 2015 et, par le biais du PNUD, fera un rapport à ce sujet lors de la 83^e réunion. Le gouvernement de l'Inde a réaffirmé son engagement à interdire l'importation et l'usage de HCFC-141b, pur et contenu dans les polyols prémélangés dans tous les secteurs à partir du

1^{er} janvier 2020. Étant donné le temps limité disponible pour la mise en œuvre de l'interdiction, le Secrétariat considère que l'approbation de la deuxième tranche lors de la 82^e réunion permettrait de poursuivre la mise en œuvre aussi rapidement que possible. Les activités prévues dans le cadre de la deuxième tranche, notamment la formation des agents douaniers et d'application de la loi, la progression de la conversion de quatre entreprises de fabrication de climatiseurs et de 94 entreprises de fabrication des mousses, la formation de 10 000 techniciens en réfrigération et l'établissement du système de certification, garantiront la mise en œuvre continue et efficace de l'élimination des HCFC.

RECOMMANDATION

31. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) De prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de l'Inde ;
- (b) De demander au gouvernement de l'Inde, par le biais du PNUD, de fournir une mise à jour concernant :
 - (i) L'évaluation du gouvernement afin de savoir si les entreprises de fabrication de panneaux continus ont adhéré à l'interdiction du 1^{er} janvier 2015 concernant l'usage du HCFC-141b lors de la 83^e réunion ; et
 - (ii) La liste des entreprises dans le secteur de fabrication des produits de mousse de polyuréthane avec leur consommation, incluant les entreprises qui sont considérées comme étant admissibles ou non, et celles avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés, lors de la 84^e réunion ;
- (c) De prendre note :
 - (i) Que si le gouvernement déterminait qu'une entreprise de fabrication de panneaux continus n'était pas conforme à l'interdiction du 1^{er} janvier 2015, les protocoles d'accord avec cette entreprise prendraient fin et que tous les fonds décaissés seraient remboursés au projet, en accord avec la décision 77/43(d)(ii) ;
 - (ii) Qu'aucune entreprise de fabrication de panneaux de mousse continus ne sera incluse dans la phase II jusqu'à ce que son admissibilité soit évaluée avec le Comité exécutif ; et
- (d) D'approuver la deuxième tranche de la phase II du PGEH pour l'Inde et le plan de mise en œuvre de la tranche correspondant pour 2018-2020, pour un montant de 18 190 815 \$ US, comprenant 14 608 000 \$ US plus les coûts d'appui d'agence de 1 022 560 \$ US pour le PNUD, de 300 000 \$ US plus les coûts d'appui d'agence de 36 333 \$ US pour le PNUE et de 2 000 000 \$ US plus les coûts d'appui d'agence de 223 922 \$ US pour le gouvernement de l'Allemagne.